

23 AOUT 2018



Liberté • Égalité • Fraternité

Copie Cable 21/02/2018
 LTO Original JGS le 21/02/2018

Arrivé le :

MAIRE/P dt	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CABINET	DAC
	DSJ
	PRÉFET DE LA VENDÉE
	DDAQ
	DRC
	DAU
DGS	DECEF
DGA SP	DTDD
DGA DAP	DHH
DGA EEP	DT
DPCP	SIG
DRH	DB
DAJA	DEF
DSI	DEDDP
SGE	DMLM
DE	SRDPB
DASSS	DCOM
	SRI
PILOTE	1 POUR INFO

Préfecture de la Vendée

Bureau du cabinet

Tél. : 02.51.36.70.85

Fax : 02.51.36.71.26

La Roche-sur-Yon, le 8 août 2018

Monsieur le Maire,

Par votre courrier du 13 juillet 2018, vous avez souhaité connaître ma position quant au devenir des jardins familiaux de la Vigne aux Roses.

Deux diagnostics ont été établis pour apprécier l'impact des contaminants de l'ancienne décharge, d'une part sur les plantes cultivées, et d'autre part sur la qualité des eaux de l'Yon.

Le diagnostic effectué par le bureau d'études SEREA, que vous avez mandaté sur la pollution des sols, a conclu qu'au regard de la qualité des sols en place, seuls les 50 premiers centimètres sont compatibles pour un usage de potager. L'étude préconise ainsi d'interdire de cultiver les végétaux avec un développement racinaire de plus de 50 centimètres et d'interdire de creuser ou de mélanger les sols à plus de 50 centimètres.

S'agissant du diagnostic complémentaire sur la qualité des eaux de l'Yon, les campagnes de prélèvements réalisées en période d'étiage (octobre 2017) et en hautes eaux (janvier 2018) ont mis en évidence l'absence d'impact significatif de l'ancienne décharge sur la qualité des eaux de la rivière qui est compatible avec l'arrosage des potagers.

Au vu de l'ensemble de ces résultats, je vous confirme que l'usage actuel des jardins familiaux peut être maintenu sur le site de la Vigne aux Roses sous réserve de rappeler et de faire respecter les recommandations formulées par le bureau d'études en 2017.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

Monsieur Luc BOUARD
 Maire de la Roche-sur-Yon
 Hôtel de Ville
 Place Napoléon
 BP 829
 85021 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Le préfet,

Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général
 de la Préfecture de la Vendée

François-Claude PLAISANT